

Réunion

de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (Antananarivo. Madagascar).

La commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF s'est réunie à Antananarivo, à Madagascar, les 21 et 22 mars 2006, sous la présidence de M. Ego Perron, Président du Conseil régional de la Vallée d'Aoste. Seize sections y étaient représentées.

La séance solennelle d'ouverture était présidée par M. Rakotomaharo Guy Rajemison, Président du Sénat malgache en présence des membres du Gouvernement et des diplomates francophones accrédités à Madagascar.

Le Président Ego Perron a ouvert la réunion en soulignant l'importance de la rencontre qui consistait à préparer les projets de rapports et de résolutions qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée plénière de juillet prochain à Rabat (Maroc), en particulier l'Avis de l'APF destiné au Sommet de Bucarest sur le thème de la « Francophonie vers la société de l'information et le savoir par l'éducation de tous », présenté par MM. Joël Bourdin (France) et Jacques Chagnon (Québec).

Ce texte sera finalisé pour la prochaine réunion de la commission de juillet 2006 à Rabat en tenant compte notamment des suggestions du Réseau des femmes parlementaires et en essayant de synthétiser l'ensemble des recommandations.

La commission a, à cet effet, auditionné Mme Hima Hadiza, Secrétaire générale de la conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) qui a présenté les enjeux de l'éducation pour tous et de qualité comme étant l'un des objectifs du Millénaire à atteindre pour le développement.

La commission a également examiné et adopté les avant-projets d'Avis sur le suivi du Sommet de Ouagadougou en matière d'éducation présentés par MM. Didier Berberat (Suisse) et Bakoni Ballo (Mali). Ce texte devra être harmonisé avant son intégration dans l'Avis général de l'APF.

La commission a examiné plusieurs autres projets de rapports portant notamment sur la ratification des conventions internationales de l'UNESCO, en particulier la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles signée en octobre dernier, présenté par M. Jacques Chagnon (Québec) et les conventions sur la protection du patrimoine culturel présenté par MM. Ibrahim Abbalele (Niger) et Clément Dongho (Cameroun).

La commission a décidé de faire un suivi et un plaidoyer pour leur ratification par les Etats de l'espace francophone et d'en faire le point lors de sa prochaine réunion de juillet 2006 à Rabat ; elle a chargé son Président de mener à cet effet les démarches nécessaires, en accord avec le Secrétaire général parlementaire de l'APF, auprès des Etats membres de la Francophonie.

M. Bruno Bourg-Broc (France) a présenté une communication sur l'utilisation du français dans la communication institutionnelle et dans la communication des entreprises. A la suite de cette présentation, un débat s'est engagé notamment sur le rapport entre l'économie et la langue et sur la politique française d'octroi de visas et de bourses aux ressortissants des pays francophones. Un projet de recommandation sera préparé pour être soumis lors de la prochaine réunion de la commission en juillet 2006 à Rabat.

La commission a fait également le point sur la participation de l'APF aux Jeux de la Francophonie qui se sont déroulés du 7 au 17 décembre 2005 à Niamey (Niger) durant lesquels le Prix de l'APF a été attribué à deux jeunes lauréats. La commission a décidé de ré ouvrir par des propositions concrètes le débat sur l'avenir du Prix de l'APF aux Jeux de la Francophonie.

Enfin, la commission a décidé, tout en regrettant la publication des caricatures du prophète Mahomet, qui a blessé les musulmans, ainsi que les excès de violence ayant suivis, de ne plus revenir sur cet événement, mais de mener plutôt une réflexion de fond sur le coexistence pacifique des libertés, des cultures et des religions ; elle a désigné à cet effet Mme Victoire Lasseni-Duboze (Gabon) et MM. Didier Berberat (Suisse) et Razvan Emil Theodorescu (Roumanie), rapporteurs pour mener cette réflexion.